



FNEC FP-FO 78

**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle**

4, place de Touraine, 78000 VERSAILLES-06 66 64 81 65- fnecfpfo78@gmail.com

**Déclaration de la FNEC FP FO 78 au CSA SD (Comité Social d'Administration Spécial
Départemental) du 19 juin 2025**

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD

Nul ne peut ignorer ce qui est en train de se dérouler sous les yeux de tous à Gaza depuis maintenant plus de 20 mois : un véritable génocide du peuple palestinien organisé par le gouvernement Netanyahu par les bombardements, par les assassinats, par la famine... Chaque jour apporte son lot d'images insupportables. Malgré la répression, malgré la propagande, les travailleurs et les jeunes du monde entier, manifestent inlassablement pour exiger l'arrêt du génocide, pour exiger un cessez-le-feu.

Tout en évoquant une situation « honteuse » à Gaza, le gouvernement continue de livrer des armes à l'armée génocidaire.

Notre gouvernement continue de réprimer toute voix exigeant un cessez-le-feu, l'arrêt des massacres ou même exprimant l'humanisme le plus élémentaire à destination du peuple palestinien. C'est ainsi que notre collègue de Sens a reçu un blâme pour avoir, à la demande des élèves qui le souhaitent, fait une minute de silence en mémoire des victimes de Gaza, à l'issue des cours. La FNEC FP FO ne l'accepte pas et a appelé avec l'intersyndicale de l'Yonne à participer à la grève et à la manifestation au Ministère de l'Education nationale mardi 17 juin pour demander la levée de la sanction. La FNEC FP FO dénonce l'escalade guerrière et toutes les coupes budgétaires des services publics au profit d'une économie de guerre et continue d'appeler à une résolution pacifique de tous les conflits dans le respect du droit international avec un engagement des autorités françaises en ce sens.

Pour poursuivre la sombre liste des actualités nationales, une fois de plus, un personnel d'éducation a trouvé la mort en exerçant ses fonctions à Nogent sur Marne. Ce drame inacceptable ne peut que confirmer le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures opportunistes. Force est en effet de constater qu'aujourd'hui l'École manque de tout ! Les écoles, les établissements manquent de personnels. La médecine scolaire est en voie d'extinction. Depuis des mois des assistants d'éducation préviennent « que face à la violence qui monte et aux moyens qui baissent, le pire finira par arriver » et le pire est arrivé.

Quand ce gouvernement entendra-t-il les revendications des personnels ? Quand décidera-t-il d'améliorer les conditions de travail des personnels, la rémunération indiciaire, de donner un statut aux AESH, de créer les places dans les établissements spécialisés et de créer tous les postes indispensables au bon fonctionnement des établissements...

La FNEC FP FO ne participera ni à son instrumentalisation ni à son intégration dans une économie de guerre synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des personnels, et continuera de les porter, de les soutenir, en toute indépendance, en défense de leurs missions, de leurs conditions de travail, de leur rémunération.

Les représentants de la FNEC FP FO remercient les services pour les documents fournis mais déplorent, Monsieur le Directeur académique, votre absence au groupe de travail du 12 juin qui n'a pas permis de prise de décision. Les documents présentés n'ont pas évolué entre le début et la fin de ce groupe de travail. Comment comprendre la nécessité d'un groupe de travail quand en début de réunion, Madame la directrice adjointe nous explique « On attend la fiabilisation des chiffres », Monsieur le Directeur académique les chiffres sont-ils stabilisés ce jour ?

Ce sont 70 situations d'écoles à étudier ce jour en plus de celles présentées par les organisations syndicales la semaine dernière. Sur ces 70 postes placés en surveillance, 37 d'entre eux sont sur le terrain pour un grand nombre d'IEN, considérés comme déjà fermés. Au mépris des instances institutionnelles et de votre décision ! Cette situation génère chez les personnels déjà malmenés un sentiment de stress et d'incertitude.

Toujours sur le terrain, l'allègement et le plafonnement des classes suscitent des injonctions de certains IEN non fondées sur des textes réglementaires. De telles pratiques remettent en cause la souveraineté de l'avis des conseils de maîtres que vous avez, Monsieur le Directeur académique, à plusieurs reprises, indiqué respecter.

A Trappes, par exemple, un conseil de maîtres propose d'alléger les deux classes de PS passant ainsi les GS à 16 en lieu et place de 15. Cette organisation s'impose par l'inclusion d'enfants aux besoins spécifiques de PS, d'enfants polyhandicapés nécessitant un accompagnement médical et paramédical soutenus.

L'IEN s'oppose à cette structure pédagogique en rappelant que les moyens alloués au titre des dispositifs dédoublés, limités à 15 ne doivent pas servir de variable d'ajustement pour alléger les autres niveaux quel que soit le profil des élèves attendus.

Tel que le prévoit le code de l'Education dans son article R411-11 concernant le rôle du conseil des maîtres : « Le directeur d'école (...) **après avis du conseil des maîtres, répartit les élèves dans les classes et les groupes** ». L'IEN n'a donc aucune autorité pour imposer une structure d'école à une équipe ». Nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, d'intervenir auprès des IEN sur cette question.

De même, pour la FNEC FP FO, aucun logiciel n'a également autorité pour déterminer la répartition des élèves par niveau de classe dans les écoles et ne peut servir de faire valoir pour ouvrir ou fermer un poste.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner la seconde phase de la carte scolaire pour la rentrée 2025. La dotation pour notre département est, cette année, négative. Les Yvelines doivent rendre 33 ETP engendrant un plus grand nombre de fermetures de classes. Dans ce contexte, vous décidez, Monsieur le Directeur d'académie, d'abonder la brigade de remplacement de 15 ETP. On ne pourrait que s'en féliciter si 200 postes de remplaçants n'étaient pas vacants. Combien seront-ils l'an prochain à ne pas être pourvus ? Dans cette logique comptable et dans ce contexte, ce sont 15 classes supplémentaires qui pourraient être ouvertes à la rentrée prochaine. La FNEC FP FO demande que tous les moyens soient portés sur les ouvertures de classes au vu de la situation départementale et revendique la mise en place d'un concours exceptionnel à Bac +3 pour recruter dans notre académie afin de pourvoir les postes de remplaçants.

Monsieur le Directeur académique, vous n'avez cessé d'utiliser la formule « continuité pédagogique » quand tous les échos qui remontent des écoles font part de cette absence de remplaçants. Elle n'est que mot jamais fait ! Ne parlez pas de « continuité pédagogique » quand des classes se retrouvent à plus de 30 élèves avec une partie de ces derniers assis à même le sol. Nous rappelons que la mission d'un enseignant n'est pas d'assurer la continuité pédagogique pour la classe de son collègue absent non remplacé, ni d'assurer la continuité pédagogique pour sa classe lorsqu'il est absent et non remplacé. C'est à l'administration d'assurer cette continuité en remplaçant les personnels absents.

De même, Monsieur le Directeur académique, vous avez décidé de taire le nombre de classes non remplacées depuis le début de l'année mais vous ne pouvez pas faire taire les situations de ces écoles dont la liste n'est pas exhaustive :

- Ecole dont les CP n'ont pas eu d'enseignant pendant 5 semaines consécutives à la rentrée,
- Ecole de 4 classes où la directrice a fait le choix d'enseigner quand sa décharge était absente durant 4 semaines consécutives pour ne pas surcharger ses collègues,
- Ecole sans enseignante de PS depuis le mois de février,
- Ecole où des enseignants en REP pour permettre le départ en formation de leur collègue prennent en charge leurs élèves.
- Aux Mureaux, il a fallu que parents et enseignants se mobilisent pour obtenir un remplaçant sur une classe de CM2 sans enseignant depuis le mois de mai.

La FNEC FP FO soutient et soutiendra tous les personnels et parents qui se mobilisent pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement des écoles : remplaçants, AESH, RASED, Psychologues scolaires, allègement des classes, ...

La FNEC FP FO s'oppose à toutes les fermetures de classe, à toutes les suppressions et revendique la création de tous les postes nécessaires.

Comme le prévoient les textes, la FNEC FP FO demande un vote sur cette carte scolaire.

Nous vous remercions de votre attention.